

1978

bulletin Communal

N° 1

La
ROCHE



BLANCHE

LE MOT DU MAIRE

Depuis déjà 18 mois, notre nouvelle municipalité est en place, et essaie avec parfois peu de moyens, de faire face aux multiples difficultés qui surgissent quotidiennement.

J'espère que ce premier Bulletin Municipal portera au coeur des foyers, une information aussi juste que possible. Ces quelques pages vous démontreront comment fonctionne notre équipe Municipale, et vit notre Commune.

Je vous rappellerai que la Municipalité est un rouage de l'Administration, mais c'est aussi et surtout un ensemble d'élus qui, par ses décisions engage l'argent des contribuables dans un certain nombre de réalisations jugées nécessaires à l'intérêt de la communauté. N'oubliez jamais que le Budget est alimenté en grande partie par l'effort fiscal de chacun, et que la gratuité n'existe que dans les slogans. Cette gratuité n'est qu'une dilution des charges au niveau d'une commune, d'un département ou de la Nation.

Avant de terminer ce petit mot, permettez moi de vous rappeler que notre personnel administratif étant intercommunal, les heures et jours d'ouverture du Secrétariat de Mairie sont les suivants

Les LUNDI et VENDREDI de 14 à 17 H.

LES MARDI et MERCREDI de 9 à 12 H.

Les 2ème et 4ème SAMEDI de chaque mois de 9 à 12 H.

Pendant la période des congés, ces horaires peuvent varier, toutes précisions utiles vous seront alors données, tant sur la presse que sur la porte de la Mairie.

En dehors de ces horaires, pour les urgences il est possible de s'adresser à la Mairie de POUILLE LES COTEAUX,
Téléphone : 83 19 56 -

LE MAIRE,

Louis BOGARD

RETOUR EN MARS 1977

=====

C'est en MARS 1977, les 13 et 20, qu'ont été désignés les nouveaux CONSEILLERS MUNICIPAUX et c'est le 25 MARS 77, que Louis BOGARD, Maire, a déclaré installer ces nouveaux Conseillers selon le nombre de voix obtenues le jour des élections :

- Louis BOGARD, exploitant agricole, Les Gaudinières
- Jean BRICAUD, exploitant agricole, Liserbière
- Joseph BEZIAU, Entrepreneur maçonnerie, le Bourg
- Gabriel GARNIER, exploitant agricole, le Bourg
- Daniel BRICAUD, chauffeur, le Bourg
- Jacques MOREAU, mécanicien, Lotissement du Pressoir
- André CLEMENCEAU, mécanicien, le Bourg
- Guy MARTIN, instituteur, le Bourg
- André MOSSET, maçon, le Bourg
- Madeleine LEPETIT, institutrice, L'Erpatel
- Joseph COGNÉ fils, exploitant agricole, la Bilière
- Michel BOURCIER, peintre, le Bourg
- Jean DUPAS, exploitant agricole, les Chesnaux -

Ces nouveaux CONSEILLERS ont élu :

MAIRE - Louis BOGARD - au 1er Tour de Scrutin -
1er ADJOINT - Joseph BEZIAU - au 1er Tour de Scrutin -
2è ADJOINT - Gabriel GARNIER - au 1er Tour de Scrutin -

PERMANENCES du MAIRE

----- et des ADJOINTS -----

Chaque semaine : le MARDI de 11 à 12 H. - Le Maire
 " " : le VENDREDI de 16 à 17 H. - Le 1er Adjoint
 " " : le MERCREDI de 10 à 10 H. 30- Le 2è Adjoint

LES DIVERSES COMMISSIONS

Au cours de diverses séances de travail, les 13 CONSEILLERS ont formés plusieurs commissions afin de partager équitablement les charges qui incombent à la Municipalité :

- COMMISSION DES FINANCES : J. BEZIAU / J. MOREAU / G. MARTIN / J. DUPAS

- COMMISSION CHARGÉE DE LA REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Délégué du PREFET : Julien MOREAU
Délégué Administration : Jean DUPAS

Membres : G. MARTIN / J. MOREAU / G. GARNIER /

- BAUX RURAUX : G. GARNIER / J. COGNE /

- CHAMBRE AGRICULTURE : Jean BRICAUD :

- CHAMBRE DES METIERS : M. BOURCIER / A. CLEMENCEAU /

- ENTRETIEN des BATIMENTS COMMUNAUX : J. BEZIAU / A. MOSSET /
M. LEPETIT / J. MOREAU / D. BRICAUD

- ENTRETIEN VOIRIE : J. COGNE / J. BRICAUD / G. GARNIER /

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour VOIRIE et TRANSPORT SCOLAIRE dit

S. I. V. D. M. J. BEZIAU / J. BRICAUD / G. GARNIER /

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL REGION ANCENIS pour EAU et ELECTRICITE :

J. BEZIAU / J. BRICAUD / M. BOURCIER / G. GARNIER /

- COMMISSION SPORTS ET LOISIRS / G. MARTIN / D. BRICAUD /
J. MOREAU / G. GARNIER /

- AIDE SOCIALE : J. BEZIAU / J. BRICAUD / J. DUPAS / A. CLEMENCEAU /

- AFFAIRES SCOLAIRES b C.E.S. ANCENIS :

Délégué : G. MARTIN

Membres : M. LEPETIT / A. CLEMENCEAU / J. BEZIAU /

- SYNDICAT POUR ORDURES MENAGERES dit S. I. C. T. D. M. :

J. BEZIAU / D. BRICAUD /

- INFORMATIONS : A. MOSSET / M. BOURCIER / J. MOREAU / G. GARNIER /
D. BRICAUD / J. BEZIAU /

Le CONSEIL MUNICIPAL avait été appelé à choisir
 24 CONTRIBUABLES, afin que Monsieur le DIRECTEUR GENERAL des IMPOTS
 de NANTES puisse désigner 12 COMMISSAIRES, devant former la
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS -

Ont été désignés :

COMMISSAIRES TITULAIRES

Pierre	BEAUJARD	- les	Soillets	-	Exploitant agricole
Joseph	BEZIAU	- le	Bourg	-	Entrepreneur Maçonnerie
André	LEBLANC	- la	Courterie	-	Exploitant agricole
Auguste	LECLAIR	-	ST GEREDON	-	Retraité
Madelaine	PELTIER	- les	Croix	-	cultivatrice
Louis	ROBERT	- la	Gendronnière	-	Exploitant Agricole

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

Joseph	BERTHELOT	- le	Bourg	-	Garagiste
Jean-Luc	CHAUVIN	-	ANCENIS	-	menuisier
Joseph	COGNE père	- la	Bilière	-	Cultivateur retraité
Louis	COURAUD	- les	Marraires	-	ouvrier
Albert	MOREAU	- le	Gripperay	-	Exploitant agricole
Emile	RENDU fils	- le	Bourg	-	Exploitant agricole

Ces commissaires se réunissent au moins une fois chaque
 année, afin de signaler à Monsieur le Contrôleur des IMPOTS du
 Centre d'ANCENIS, les transformations effectuées aux habitations
 sans permis de construire, et vérifier le nom des occupants de
 chaque logement, pour une plus juste répartition de la TAXE
 d'HABITATION -

LES GRANDES LIGNES DES TRAVAUX EFFECTUES SUR LES BATIMENTS
COMMUNAUX depuis MARS 1977 -

PRESBYTERE : Ravalement de façades s'élevant à la somme de
 24.467,73 Frs

Travaux financés par les fonds libres de la
 Commune et une subvention de 6.117 Frs

TERRAIN DE SPORTS :

Achat de terrain pour élargissement, clôture
 du terrain , vestiaires pour la somme de
 67 290,14 Frs

Travaux financés par un emprunt près du
 Crédit Mutuel -

(l'aménagement intérieur des vestiaires ayant été financé par
 l'Association Sportive elle-même)

ECOLE SAINTE MARIE :

Remplacement d'une porte et aménagement d'un
 appenti pour la somme de 5.200 Frs
 Porté sur l'entretien des bâtiments -

LOCAL d'HABITATION MAIRIE :

Rénovation intérieure pour location début JUILLET
 1978, pour la somme de 65.000 Frs

Travaux financés par emprunt près du Crédit Mutuel
 et subvention de 8.000 Frs -

ECLAIRAGE du TAXIPHONE : (téléphone automatique)

A été financé par la Municipalité pour une somme
 de 3.157,72 Frs -

Il est à remarquer que les subventions ne sont
 versées à la Commune que lorsque les travaux sont entièrement terminés
 et financés.

PROJET DE VOIRIE : Il a été décidé de faire exécuter en 1978
 les travaux de tracé et de fixation de largeur
 d'une route - Secteur de LA BONNERIE, des CHAMPS
 ROUGES et du BOIS d'AMONT -
13.450 Frs de participation des usagers ayant
 été recueillies.

TRANSPORTS SCOLAIRES : A partir de SEPTEMBRE 1978, le transport
 scolaire sera organisé par le SYNDICAT INTERCOMMU-
 NAL (dit S I V O M) - Comme par le passé les
 parents devront inscrire leurs enfants, au
 Secrétariat de Mairie de la Commune, mais régleront
 leurs cotisations à la Perception, lorsqu'ils en
 seront avisés.

GRANDES LIGNES sur le BUDGET PRIMITIF 1978

SECTION de FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

RECETTES

-	<u>FOURNITURES DIVERSES</u> (combustibles, produit entretien, fournitures Voirie, fournitures scolaires, fournitures bureau)	11.300 F	-	<u>PRODUITS DE L'EXPLOITATION</u> (Taxe enlèvement des Ordures Ménagères)	8.000 F
-	<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	101.656 F	-	<u>PRODUITS DOMANIAUX</u> (location des immeubles, concessions cimetière)	701 F
-	<u>IMPOTS</u>	1.635 F	-	<u>PRODUITS FINANCIERS</u> (revenus de titres)	87.90 F
-	<u>TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS</u> entretien : terrain, bâtiments voirie, matériel, eau, électr. assurances	27.550 F	-	<u>RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS</u> Remboursements divers, Subvention voirie Participation Etat aux dépenses d'intérêt général	8.000 F
-	<u>PARTICIPATIONS DIVERSES</u> Aide Sociale, Cot. Municipales Service Incendie, Charges Intercommunales, Ecoles Privées, C.E.S.	57.454,99 F	-	<u>PRODUITS FISCAUX</u> impôts de tous les administrés	128.626,26 F
-	<u>SUBVENTIONS</u>	9 850 F	-	<u>IMPOTS INDIRECTS</u> permis de chasser, droits mutation licences débit Boissons, Taxe spectacles	15.040,00 F
-	<u>GESTION GENERALE</u> Transport, reliure, revues, frais P.I.T., indemnités Maire Adjoints	21.490,19 F	-	<u>CONTRIBUTIONS DIRECTES</u> produit des contributions directes et subvention fiscale	116.931,00 F
-	<u>FRAIS FINANCIERS</u> intérêts emprunts	15 504.16 F			
-	<u>PRELEVEMENT POUR DEPENSES INVESTISSEMENT</u>	30.495,82 F			
	<u>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</u>	<u>277.386,16 F</u>		<u>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</u>	<u>277.386,16 F</u>

SECTION

d'INVESTISSEMENT

DEPENSESRECETTES

-	REMBOURSEMENTS d'EMPRUNTS	30.390,16 F	-	SUBVENTIONS pour presbytère, Mairie	14.800,00 F
-	GROS TRAVAUX BATIMENTS local d'habitation Mairie	65.000.00 F	-	PRELEVEMENT SUR RECETTES FONCTIONNEMENT	945,82 F
-	GROS TRAVAUX de VOIRIE Route neuve BONNERIE- CHAMPS ROUGES- BOIS d'AMONT	100.000,00 F	-	EMPRUNTS pour travaux de Voirie pour travaux Mairie	145.000,00 F
-			-	ALIENATION DE TERRAINS	4.644,34 F
TOTAL DES DEPENSES		195.390,16 F	TOTAL DES RECETTES		195.390,16 F

B A L A N C E G E N E R A L E

TOTAL DES DEPENSES PREVUES	472.776,32 F	TOTAL DES RECETTES PREVUES	472.776,32 F
----------------------------	--------------	----------------------------	--------------

STATISTIQUES COMMUNALES

Voici quelques statistiques ressortant du dernier
RECENSEMENT COMMUNAL de 1975 -

EN MARS 1975 - LA ROCHE BLANCHE comptait :

723 Habitants dont :

356 du sexe masculin

367 du sexe féminin

Population agglomérée

Population éparsse

310

413

142 H.

168 F.

214 H.

199 F.

Toujours en 1975, répartition de la Population par âge :

de	0	à	4 ans	67	dont	39 masc.	28 fémin.
de	5	à	9 ans	74	"	33 "	41 "
de	10	à	14 ans	71	"	38 "	33 "
de	15	à	19 ans	82	"	37 "	45 "
de	20	à	24 ans	59	"	30 "	29 "
de	25	à	29 ans	54	"	24 "	30 "
de	30	à	34 ans	31	"	12 "	19 "
de	35	à	39 ans	40	"	23 "	17 "
de	40	à	44 ans	34	"	18 "	16 "
de	45	à	49 ans	38	"	18 "	20 "
de	50	à	54 ans	38	"	23 "	15 "
de	55	à	59 ans	16	"	10 "	6 "
de	60	à	64 ans	29	"	14 "	15 "
de	65	à	69 ans	33	"	16 "	17 "
de	70	à	74 ans	24	"	9 "	15 "
de	75	et	plus	33	"	12 "	21 "

REPARTITION DE LA POPULATION
par CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES en 1975

Enfants non scolarisés	51
Scolaires	212
Sans Profession	74
Agriculteurs	82
Employés d'usine	81
Employés C.A.N.A	35
Employés de Bureau	28
Maçons	27
Mécaniciens	18
Fonctionnaires ou Professions libérales	9
Artisans commerçants	14
Handicapés	3
Retraités	89 dont 68 agricoles
	723

DEMANDEUR d'EMPLOI

Toute personne à la recherche effective d'un emploi, doit se faire inscrire à la Mairie de son domicile, dès la rupture de travail ou la fin de scolarité, et se présenter à l'A.N.P.E. (Agence Nationale pour l'emploi).

Le point opérationnel de l'Agence Nationale pour l'Emploi, se situe désormais à l'adresse suivante :

A.N.P.E.

63, Rue de l'Hermitage - Zone Industrielle
 44150 ANCENIS

Téléphone : 83 16 52 - Permanence de 9 à 12 H. du Lundi
 au Vendredi -

QUELQUES ADRESSES - PERMANENCES -

et N° de TELEPHONES -

SOUS-PREFECTURE ANCENIS : N° tél. 83.08.50

ouverte tous les jours

du LUNDI au VENDREDI inclus de 8 H 30 à 12 H 30
 de 14 H à 18 H 30

PERCEPTION ANCENIS : N° tél. 83.02.27

ouverte tous les jours

du LUNDI au VENDREDI inclus de 8 H 30 à 12 H 15
 de 13 H 30 à 17 H 15

ASSISTANTE SOCIALE (Mlle GUINEL) :

permanence à LA ROCHE BLANCHE (MAIRIE)

le 4^e MARDI de chaque mois de 10 à 12 H.

Reçoit à ANCENIS (Centre Médico Social) le

JEUDI matin de 9 à 12 H - Tél. 83.09.81

Pour obtenir la GENDARMERIE d'ANCENIS -vous téléphonez au 17Pour obtenir les POMPIERS -vous téléphonez au 18PERMANENCES du BUREAU de la SECURITE SOCIALE à ANCENIS

120 Rue du Général Leclerc - Tél. 83.01.66

- LE MARDI de 9 à 13 H

de 14 à 16 H

- LE JEUDI de 9 à 13 H

- LE VENDREDI de 9 à 12 H 30

de 14 à 16 H